



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 31 JANVIER 2022

à 20 Heures

L'an deux mil vingt-deux, le trente et un janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, salle de la Mairie, sous la présidence de Mme Annie-France MONDELIN, Maire, en suite des convocations du 24 janvier 2022.

Présents : Mondelin Arnoux Prieur Lassot Jehanno Guinet Carvalho Magnette Lallias Fournal Cassier Cuissinat Lageneste

Absent(e) excusé(e) : **Pierre-Yves Pigeron** donne pouvoir de vote à L. Carvalho
Céline Bourrachot donne pouvoir de vote à M. Arnoux
(dans l'attente de sa sortie de travail)

Secrétaire de séance : **Philippe Lassot**

Le précédent compte-rendu du 13 décembre dernier est approuvé à l'unanimité.

I – Réunions diverses depuis le 13 décembre

14.12.21, 13.01.22 & 20.01.22 : Démonstrations de tondeuses *de marques et de types différents* par diverses entreprises auprès de Mme Prieur, Mrs Arnoux, Fournal, Lallias, Guinet et Cuissinat, élus disponibles de la commission « Voirie » et en présence de M. Montagnier.

14.12.21 : Les élus disponibles (Mmes Jehanno, Carvalho, Cassier et M. Lassot s'étaient excusés) de la commission « Générale » ont reçu le bureau d'études « Latitude » en charge de l'élaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme élaboré en commun par les 44 communes du Grand Charolais), en présence de Chantal Delorme, secrétaire chargée de l'urbanisme. *Les élus s'emploieront à suivre ce dossier avec une très grande attention.*

15.12.21 : Mme la Maire et Mrs Arnoux, Fournal, Cuissinat, Lallias, élus disponibles de la commission « Voirie » assistés de M. Montagnier ont participé à la présentation de Mrs Brunner et Bonneau d'Eiffage et M. Rubio de la Sté Végétude du « volet paysager » sur l'A79.

4.01.22 : L'entreprise Bouhet a estimé les travaux afin d'établir un devis pour le changement du poste de relevage « rue de la Verne » en présence de M. Montagnier.

10.01.22 : Mmes la Maire et Prieur ont reçu à nouveau Mme Viviane Fournal pour mettre en place les animations pour les tout-petits (- 3 ans) pendant une heure, les jeudis matin, à partir du 13 janvier 2022, à la bibliothèque (inscriptions en mairie). Les mamans, papas, grands-parents et nounous seront les bienvenus. *« La Semaine de l'Allier » viendra faire un reportage jeudi 3 février sur cette nouveauté à la Bibliothèque.*

10.01.22 : Mmes la Maire, Prieur et M. Bême, Vice-président du Grand Charolais ont reçu M. Bouiller, Directeur Général, le médecin attitré pour les salariés des entreprises du territoire et Mme Sandra Durançois, secrétaire médicale du SSTi 03 (Service de Santé au Travail

Interentreprises de l'Allier) pour évoquer les éventuelles disponibilités de locaux dans le cadre des visites médicales de la médecine du travail. Des propositions de lieux d'accueil doivent être faites par « Le Grand Charolais ».

10.01.22 : Mme Prieur accompagnée d'Hélène Percherancier et de Chantal Delorme ont assisté à un rendez-vous téléphonique avec Mme Durand, conseillère CAF 71 au sujet de la convention territoriale globale pour entre-autres, les accueils de loisirs.

11.02.22 : Mme la Maire a participé à une interview par téléphone organisée par la « radio RCF » notamment sur l'obtention de la 1^{ère} Fleur *dans le cadre du label « Villes et Villages Fleuris*. Diffusion de cette interview sur l'antenne cette même semaine + sur le site « Associations des Maires de France » à partir du 17.01.22.

11.01.22 : Mmes Prieur, Lageneste, M. Arnoux, Fournal et Pigeron, élus disponibles des commissions « Fleurissement » et « Développement Durable » ainsi que M. Lallias se sont réunis pour relancer le projet « jardins éphémères » vers l'écusson, en présence de M. Montagnier.

12.01.22 : Mmes la Maire, Prieur, Mrs Arnoux, Cuissinat et Montagnier ont participé à une réunion en visioconférence avec M. le Préfet, M. Riboulet, Président du Conseil Départemental portant sur le « 1 % paysage » financé par l'autoroute A79.

13.01.22 : Mmes Prieur et Hélène Percherancier, animatrice, ont assisté à une réunion en visioconférence sur les financements des institutions en direction des ACM (Accueils Collectifs des Mineurs) de l'Allier. Au programme, le plan mercredi, la prestation de service ordinaire, les aides du département en direction des ALSH (Accueils de Loisirs Sans Hébergements), les demandes de subventions mais aussi les aides au BAFA, l'appel à projet jeunes, la PS Jeunes.....

13.01.22 : Mme Viviane Fournal, bénévole, a proposé la première animation destinée aux tout-petits (- 3 ans) pendant une heure, de 10 h à 11 h, à la bibliothèque, en présence des bénévoles et d'Andréa Bruno, responsable de la bibliothèque.

13.01.22 : Mme la Maire et Chantal Delorme ont fait le point sur la téléphonie en mairie, aux écoles, à l'Accueil de Loisirs avec le responsable de notre prestataire

17.01.22 : Mmes la Maire, Prieur et Bourrachot ont reçu Mme Justine Watremez du service développement économique du Grand Charolais pour les projets communaux et intercommunaux.

18.01.22 : Poursuite du projet « jardins éphémères », avec M. Julien Carvalheiro, de JC Paysages, en présence de Mmes la Maire, Prieur, Lageneste, Carvalheiro, Mrs Arnoux, Lassot, Fournal et Pigeron, élus disponibles des commissions « Fleurissement » et « Développement Durable » et de M. Montagnier. *Explication du projet en cours sur le terrain vers l'écusson : celui-ci s'oriente vers un jardin éphémère évolutif avec un cheminement engazonné. 9 espaces dédiés à des petits jardins à thème réalisés de mai à octobre. Sur ces lieux, un petit verger sera planté prochainement.*

20.01.22 : Mrs Arnoux et Lassot ont assisté en visioconférence à la réunion de la commission départementale de signalisation d'animation culturelle et touristique organisée par les services de la Préfecture concernant les futurs panneaux sur l'A79. *Signalétique « sortie Molinet – Digoin Sud » financée par le Conseil Départemental de l'Allier et le Grand Charolais.*

25.01.22 : Mmes la Maire, Prieur, Jehanno ont reçu Mme Manon Dagois et M. Sébastien Côte de Solution THD pour évaluer les solutions numériques transitoires en attendant le déploiement

complet de la fibre optique sur la commune. *Programmer une autre réunion avec le responsable « numérique » du Conseil Départemental pour mieux appréhender ces vastes questions.*

27.01.22 : Mmes la Maire, Prieur, Mrs Arnoux, Guinet et M. Montagnier ont assisté en visioconférence au séminaire final de l'atelier des territoires autour de la future A79. Ce temps de restitution et de débat était animé par M. le Préfet de l'Allier, Jean-François Treffel, et de M. le Président du Conseil Départemental, Claude Riboulet. *Après deux ans de travail et une série d'ateliers ayant réuni un grand nombre d'acteurs et d'élus du territoire, ce dernier séminaire vise à présenter les actions et dispositifs issus de la démarche.*

Pour information :

- ↳ **2.02.22** : Mme la Maire devait participer au Comité de pilotage entre les élus du territoire, Mme Jost, Présidente de la Caisse d'Allocations Familiales de Saône et Loire et Mme Aladame, Directrice, organisé à Paray-le-Monial. *Comme déjà présenté lors de différentes réunions partenariales, la Caf souhaite renforcer et développer de nouvelles formes de partenariat dans le cadre de la convention territoriale globale (CTG). Cette convention de services aux familles est une convention de partenariat développée par la Caf visant à mettre en œuvre un projet de développement social local sur un territoire donné.* (Réunion annulée et reportée en mars)
- ↳ **8.02.22** : Réunion de la commission « secteur voirie » du Grand Charolais, organisée salle 1 au complexe communal suivie d'une réunion portant sur le « 1% Paysage », développement et cadre de vie de l'A79 en présence de M. Gordat, Président de notre EPCI.

Agenda du Maire :

Le Grand Charolais :

14.12.21 : Conseil Communautaire

17.01.22 : Rencontre pour divers projets communaux et intercommunaux, en présence de Mmes la Maire et Prieur

26.01.22 : Réunion à Chassenard avec élus de Coulanges et Molinet sur les projets de contrats de territoire avec « Le Grand Charolais » et le Conseil Départemental de l'Allier portant sur le contrat de territoire (projet d'agrandissement de l'aire de camping-cars à Molinet).

27.01.22 : Conseil des Maires en visioconférence

Le Centre de Gestion :

5.01.22 : CHSCT & CT : rétroplanning

7.01.22 : Bureau en visioconférence

20.01.22 : Commission de réforme & comité technique

Pays Charolais Brionnais :

20.12.21 : Conférence des Maires du Charolais-Brionnais suivi du Comité Syndical du PETR.

21 h : Arrivée de Céline Bourrachot

II – Bâtiments – voirie et services communaux

- ✚ Mme la Maire présente les travaux discutés lors des commissions « Voirie & Bâtiment » (équivalent à un débat d'orientations budgétaires pour les communes de - 3 500 hab.). Ebauche de projets envisagés pour la préparation du budget primitif 2022 et les exercices à venir :
- *Entrée « rue du Moulin Thomas / intersection « route de Moulins » → réduire la vitesse à 50 Km/h (protection des usagers de l'abri-bus, des habitants des maisons neuves et restaurées)*
 - ✚ Dossier « Amendes de police » pour l'achat de 2 panneaux 50 + voir en complémentarité d'autres signalétiques
 - *Changement de fenêtres à la Mairie (côté cour de l'école)*
 - *Installation d'un poste de travail avec vidéoprojecteur mobile (matériel adapté + poste informatique pour le bureau à l'étage en Mairie)*
 - *Réfection totale du plan de travail avec changement évier et robinetterie (bar salle 1)*
 - *Changement du lave-vaisselle (salle 1) avec reprise de matériels de la cantine (piano, sauteuse, friteuse, cuisinière)*
 - *Installation de mitigeurs sur les 6 lave-mains (entrée cantine)*
 - *Changement du système « poste de relevage » (rue de la Verne)*
 - ✚ Mme la Maire informe le CM que les travaux d'assainissement envisagés par la collectivité (réhabilitation d'un poste de relevage et étude de réseaux assainissement et eaux pluviales existants en vue de travaux d'aménagement de trottoirs « quartier de la Broche ») peuvent prétendre à des subventions de la part du Département (BDQE) et de l'Agence de l'Eau. Pour le projet de réhabilitation du poste de relevage, il faut en plus que ces travaux soient inscrits dans un schéma directeur complet s'appuyant sur une étude diagnostique de moins de 10 ans. Or, le dernier diagnostic d'assainissement de la collectivité date de 2003. Il s'agit de réaliser une étude-diagnostic du fonctionnement du système d'assainissement de la commune (eaux usées, eaux pluviales, unitaires, station d'épuration), afin de produire un schéma d'aménagement des ouvrages d'assainissement collectif (obligatoire au plus tard le 31/12/2025). Toutefois, si la collectivité engage une mise à jour de son diagnostic d'assainissement, ces travaux de réhabilitation pourraient obtenir une dérogation et prétendre à des subventions à hauteur de 30 % du Département (BDQE) et de 40 % de l'Agence de l'Eau. Le coût pour la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement sur l'ensemble du système d'assainissement, évolue de 50 000 € à 70 000 € et compte-tenu du contexte actuel, peut s'avérer plus élevé. Il faut compter 12 à 16 mois pour sa réalisation. Ce projet peut prétendre aux aides financières à hauteur de 80 % (Département et Agence de l'Eau) et permettrait de satisfaire entre autres à une exigence réglementaire. *Après délibération*, le CM :
 - Accepte la réalisation d'un schéma directeur de l'assainissement collectif de la commune
 - Autorise Mme la Maire à lancer un appel à concurrence auprès de bureaux d'études spécialisés
 - Sollicite la subvention du Conseil Départemental (BDQE) et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne
 - *Changement de la cabane par un autre jeu sur l'aire de jeux (à proximité de l'Eglise)*
 - *Remplacement de la tondeuse. M. Cuissinat a présenté un comparatif technique. Le CM décide une location de matériel et poursuivra des comparatifs de diverses tondeuses auto-portée et robots.*
 - *Installation d'un coffret « forains » (place de l'Eglise)*

- *Création d'allées au cimetière sur la 2^{ème} zone herbée*
 - ✚ Dans le cadre de ces travaux, le CM autorise Mme le Maire à solliciter les services de l'Etat pour obtenir la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (subvention DETR) et ceux du Conseil Départemental (solidarité départementale)
- *Installation d'un parafoudre sur l'Eglise*
 - ✚ Pour le programme ci-dessus, le CM mandate Mme le Maire à solliciter les services du Conseil Départemental pour obtenir une subvention dans le cadre du « Patrimoine rural non protégé » ainsi que ceux de la Communauté de communes « Le Grand Charolais », pour un fonds d'aide à l'investissement rural dit « FAIR »
- *Achat de lests pour barnum*
- *Plantation d'arbustes au lotissement « les Blés d'Or » en remplacement des plantations mortes ou envahissantes.*

III – Administration Générale

IV – Finances

V – Urbanisme

- ✚ Pour information : Mme la Maire présente 3 déclarations d'intention d'aliéner
 - Vente par M. Jean-Paul Chevalier au profit de M. Jérémy Zaccone
 - ↳ Maison située « 53 chemin de la Maison Neuve »
 - Vente par la SCI Martin Durand au profit de la SCI Salome
 - ↳ Bâtiment situé « 75 route de Digoïn »
 - Vente par Mme Martine Maitre au profit de M. Philippe Magdalinis
 - ↳ Maison située « 13 rue de la Broche »

La Commune n'a pas exercé son droit de préemption sur ces ventes

Mme la Maire demande l'avis du CM sur la déclaration d'intention d'aliéner ci-dessous :

- Vente par M. Adrien Perrette (en indivision avec M. Lucas Perrette) au profit de M. et Mme Bekim Iseni
 - ↳ Maison située « 8 route de Moulins »

Le CM, après « Le Grand Charolais », s'interroge sur le rôle que pourrait apporter cet espace + bâtiments, à l'aire de camping-cars. De ce fait, le CM met en attente la signature du « droit de préemption » et reprendra contact avec l'EPCI pour déterminer sa décision.

- ✚ Mme la Maire présente la convention de service commun entre le PETR du Pays Charolais Brionnais et la commune de Molinet pour l'instruction :
 - des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols
 - du volet accessibilité des autorisations concernant les établissements recevant du public (ERP)
 - pour l'utilisation du SIG mutualisé.

Elle informe le CM que la commune adhère au service du PETR pour l'instruction des autorisations d'urbanismes et bénéficie depuis le 1^{er} janvier 2022 des nouveaux outils mis en place pour la dématérialisation de l'instruction des autorisations d'urbanisme. Après lecture, le CM autorise Mme la Maire à signer la nouvelle convention de service mutualisé mentionnant ces nouvelles fonctionnalités avec le PETR du Pays Charolais Brionnais pour l'instruction des autorisations d'urbanisme.

VI – Questions Diverses

- ✚ Mme la Maire et l'ensemble des Adjointes et Conseillers Municipaux regrettent d'avoir dû à nouveau annuler la cérémonie des vœux (une vidéo est disponible sur le site de la commune « actualités + vœux du Maire » et sur la page Facebook). Le Bulletin Municipal est en cours d'impression, il relatera ce qui aurait été évoqué aux vœux communaux.

Le CM a été informé :

- *Que la cérémonie de remise 1^{ère} Fleur dans le cadre du label « Villes et Villages Fleuris » a été décalée au mardi 29 mars 2022 à l'Hôtel de Région à Lyon.*
- *Que dans le cadre du déploiement de la Fibre optique, Orange viendra le 11 février 2022 de 10 h à 18 h (rue du Commerce), avec son Camion Fibre, rencontrer les Molinetois pour les accompagner aux mieux vers cette nouvelle technologie.*
- Le 10.02.22 : Commission « Maisons Fleuries » pour le choix des cadeaux et l'organisation de la remise des prix aux Lauréats en raison des mesures sanitaires (les prix seront remis directement chez les participants).
- Date à déterminer pour une rencontre avec les élus de la commission « affaires scolaires & cantine », le personnel concerné et les parents d'élèves.
- Les membres de la commission « Internet » ont retenu la date du 9.02.2022 (14 h 30) pour le suivi et la mise à jour régulière avec Andréa Bruno, secrétaire en charge de ce site.

A vingt-trois heures, la séance est levée

Fait à Molinet, le 31.01.2022

Le Maire,
MONDELIN Annie-France



ARNOUX Michel, A1

PRIEUR Nicole, A2

LASSOT Philippe, A3
Secrétaire de séance

JEHANNO Laurence, A4

GUINET Gérard, CM

CARVALHEIRO Lucile, CM
Pouvoir de vote P-Y Pigeron

PIGERON Pierre-Yves, CM
Absent excusé

MAGNETTE Valérie, CM

LALLIAS Gérard, CM

BOURRACHOT Céline, CM

FOURNAL Jean-Paul, CM

CASSIER Marie-Anne, CM

CUISSINAT Yohan, CM

LAGENESTE Yvette, CM